

**DECRET N°** 2015-531 DU 23 OCTOBRE 2015

Portant nomination et élévation à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin de Son Eminence Robert Cardinal SARAH.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**  
**CHEF DE L'ETAT**  
**CHEF DU GOUVERNEMENT**  
**GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu le décret n° 2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n° 2013- 265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice -Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu la lettre n°303/PR/DC/SP-C du 27 mai 2015 relative à l'extrait du relevé des décisions administratives n°43/PR/SGG/REL du 17 janvier 2013 ;
- Vu la lettre n°135/2015-ABSS/CM/MC/SAAFC/AF du 13 juillet 2015 ;
- Vu la lettre n°475/SG/PR/SP-C du 29 juillet 2015 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

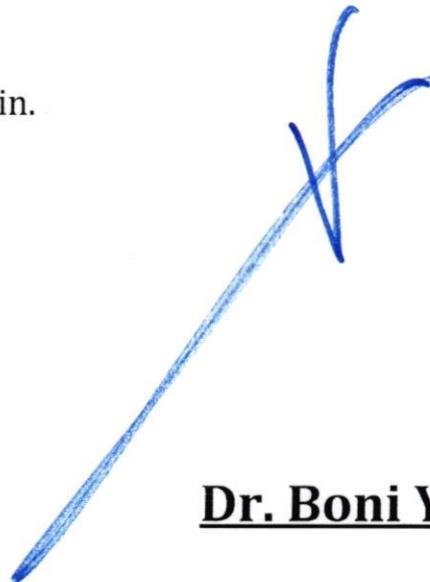
# DECRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : est nommé et élevé à titre Exceptionnel, Civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin à la dignité de *Grand -Croix* pour prendre rang du dimanche 23 Août 2015, date de sa réception dans d'ordre, **Son Eminence le Cardinal Robert SARAH**, Préfet de la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements.

**Article 2** : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 23 octobre 2015

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand - Maître de l'Ordre National du Bénin.



**Dr. Boni YAYI**

La Grande Chancelière de  
l'Ordre National du Bénin,



**Dr. Koubourath OSSENI**

**Ampliatiions** : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HCJ 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTERES 26 - GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 12 - DPE - DCC - INSAE3 - IGE - CSM - DCCT 3 - BN - DAN - ONIP 3 - UNB - FASJEP - ENA 3 - JORB 2 - INTERESSE 01.

